



RÉVISION ET ACTUALISATION DES PRIX DANS LES CONTRATS

JURIDIQUE ET MARCHÉS

FORMATION RÉVISION ET ACTUALISATION DES PRIX DANS LES CONTRATS

RENOUVELLEMENT RÉVISION DES PRIX

RÉFÉRENCE : AR06007

★★★★★ 4.5/5

VERSION 1 (MÀJ : 25.01.2026)

1. Définition des
besoins

2. Évaluation des
connaissances

3. Formation

4. Test et validation
des acquis

À la recherche d'une formation **Révision et actualisation des prix dans les contrats** pour booster vos compétences ?

STAGEUP met à votre disposition toute son expertise technique et pédagogique qui vous permettra d'atteindre vos objectifs.

Que vous soyez une entreprise ou un institutionnel, la formation **Révision et actualisation des prix dans les contrats** est assurée par nos formateurs sélectionnés pour leurs compétences reconnues (certification....) et leurs qualités relationnelles.

Quelque soit le niveau des stagiaires, un suivi pédagogique est assuré avant, pendant et après la formation, de manière à constater les acquis et ainsi permettre une mise en œuvre rapide dans un contexte professionnel.

Vous souhaitez organiser votre formation **Révision et actualisation des prix dans les contrats** facilement et de manière personnalisée ? Optez pour une solution en intra, ou participez à une de nos sessions collectives (inter), dans la limite des places disponibles.

Participez à la formation **Révision et actualisation des prix dans les contrats** à Paris, Lille, Marseille, Lyon, Bordeaux, Toulouse, Strasbourg, Nantes, Montpellier, Rennes, Grenoble, Angers, Clermont-Ferrand, Nancy.

Public

Tout public amené à répondre à gérer des contrats et la révision des prix.

Prérequis

Socle commun de compétences.

Objectifs du stage

La formation **REVISION ET ACTUALISATION DES PRIX DANS LES CONTRATS** a pour objectifs de :

- Connaître la réglementation des marchés publics en termes de révision des prix
- Être capable d'établir une clause de révision de prix
- Savoir calculer le nouveau prix selon une formule de révision de prix

Durée

En Présentiel : 1 Jours (7 heures) En Visio : 2 ½ journées non consécutives.

Pédagogie

METHODE PEDAGOGIQUE : Formation dispensée par un formateur spécialiste des marchés publics.

Analyse de cas concrets et d'exposés.

Alternance 30% théorie / 70% pratique.

Méthode pédagogique participative.

Mise en application du programme pour réaliser en pratique tous les objectifs.

Des exercices pratiques et des exemples stagiaires sont proposés tout au long de la formation.

Un support numérique est remis à chaque stagiaire.

METHODE D'EVALUATION :

Test de niveau (QCM) effectué en début et en fin de formation de manière à mesurer la progression de l'apprenant et de valider ses acquis.

CONTENU DU PROGRAMME

L'actualisation est une mise à jour du prix d'un marché entre la date de fixation du prix dans l'offre de l'entreprise et la date de début d'exécution des prestations. L'actualisation n'a lieu qu'une fois.

La révision fait évoluer le prix du marché pendant toute la durée de son exécution.

La formation **REVISION ET ACTUALISATION DES PRIX DANS LES CONTRATS** vous permettra de maîtriser et d'appliquer des objectifs majeurs de cette réglementation à savoir :

- ▶ Les différentes procédures de marchés publics les plus courantes
- ▶ Connaître le donneur d'ordre, comprendre son fonctionnement et repérer ses attentes
- ▶ Construire sa candidature
- ▶ Construire son offre
- ▶ Appréhender les modalités contractuelles d'exécution
- ▶ Intégrer le développement durable dans ses réponses

PROGRAMME DE FORMATION

Comprendre les besoins et les attentes des stagiaires. Etat des lieux des pratiques.

1 – LE CADRE JURIDIQUE DE LA DÉTERMINATION DES PRIX

- ▶ La liberté des prix, marchés publics, marchés privés, et les exceptions
- ▶ La notion de prix : fixe ou à déterminer, provisoire ou définitif, initial ou de règlement
- ▶ La forme du prix : unitaire, forfaitaire ou combiné dans une même proposition
- ▶ Le type de prix : ferme, actualisable, révisable
- ▶ Les différentes taxes (TP, TVA...)

Cas pratiques

2 – LES CLAUSES RELATIVES AUX PRIX

- ▶ Clauses incitatives
- ▶ Clauses butoir
- ▶ Clauses de sauvegarde
- ▶ Clauses d'actualisation ou de révision

Cas pratique

3 – LES INDICES DES PRIX

- ▶ Indices, barèmes, index : définition et usages
- ▶ Indice des prix : principes de construction et de mise en œuvre
- ▶ Se repérer dans les sources de production des indices

Exercices

4 – LES DIFFÉRENTES MODALITÉS DE VARIATION DES PRIX

- ▶ Les formules de révision simples
- ▶ Les formules de révision paramétriques
- ▶ Fréquence et récurrence des révisions (faut-il réviser tous les prix ? à quel intervalle ?)
- ▶ Les valeurs temporaires
- ▶ Les formules de raccordement (en cas de disparition d'un indice)
- ▶ La réfaction du prix

Exercices et cas pratiques

5 – LE COEFFICIENT DE RACCORDEMENT

- ▶ Calculer une révision avec un coefficient de raccordement

FIN DE FORMATION

- ▶ Conclusions.
- ▶ Test de niveau et correction.
- ▶ Évaluation qualitative.
- ▶ Validation des acquis.
- ▶ Remise de l'attestation de formation.

Calcul d'une révision.

SANCTION :

Attestation de formation.

Formation théorique et pratique.

Parler à un conseiller formation

☎ 01.47.23.79.72

► Remise d'un support de cours et documents annexes.

Votre formateur **Révision et actualisation des prix dans les contrats**

Des experts à votre service

Fort d'une expérience opérationnelle en projet, votre formateur a été sélectionné par nos services pédagogiques tant pour son expertise que pour ses qualités pédagogiques et sa volonté de transmettre son savoir-faire.

Comment financer la formation **Révision et actualisation des prix dans les contrats** ?

OPCO, POLE EMPLOI, CPF...

En tant qu'organisme de formation s'adressant principalement aux professionnels, nous vous conseillons et nous vous accompagnons dans vos démarches pour la prise en charge en tout ou partie de votre formation .

Nos principaux partenaires sont les OPCO tels que par exemple :

- opco.ep pour les salariés d'agences d'architecture.
- atlas pour les bureaux d'études et économistes de la construction.
- fif.pl pour les dirigeants non salariés en profession libérale.
- afdass pour les salariés d'agences de communication, spectacle, production...

Un chiffrage ainsi que les possibilités de financements selon votre opco vous seront adressés par un de nos conseillers en formation.

Formation **Révision et actualisation des prix dans les contrats** dans vos locaux ou en ligne

Quel format choisir ?

Ces deux formats de formation offrent chacun leurs intérêts pratiques. Chaque participant ayant ses préférences et ses contraintes en matière d'organisation, nous vous garantissons une formation réussie que ce soit en présentiel ou en distanciel.

Ils nous ont fait confiance pour leur formation :

[Voir un échantillon de quelques clients](#)

Nos formations sont réalisables partout en France, à domicile ou sur le lieu de travail.

Formation Paris, Lyon, Marseille, Lille, Nice, Bordeaux, Toulouse, Montpellier, Strasbourg...

Prise en charge par votre OPCO (Atlas, Opco EP, AKto, Afdas, FIF PL...)

Les avantages du **présentiel** :

Déplacement dans vos locaux et partout en France. La formation peut soit se dérouler dans une pièce dédiée soit dans la pièce principale de votre entreprise si sa configuration le permet.

- meilleure relationnel avec le formateur.
- meilleure assiduité.
- temps de formation concentré sur une période donnée.
- possibilité de former plusieurs personnes simultanément

Les avantages du **distanciel** :

Il est important d'être équipé du matériel nécessaire à savoir : poste informatique équipé, connexion internet fibre, webcam, micro et casque audio.

Un lien de réunion type Zoom ou Teams sera fourni aux stagiaires directement par le formateur.

- possibilité d'espacer les séances.
- nombre de participants plus limité.
- réduction des frais de déplacement.

et de manière plus efficace.

Le présentiel permet également plus de proximité avec le formateur et par conséquent un meilleur relationnel. Les échanges entre les participants sont aussi plus réguliers et plus décontractés.

Le distanciel permet aussi de participer depuis n'importe quel endroit, favorisant ainsi une meilleure gestion du temps et des contraintes personnelles. Les interactions peuvent se faire à travers divers outils collaboratifs, rendant les échanges dynamiques et interactifs.



Centre de formation STAGE'UP

Siège social : 23 rue Antigna 45000 ORLEANS

Siret : 488 346 610 000 30 APE : 8559A N°Existence : 24 45 02361 45

email : contact@stageup.fr

01 47 23 79 72



formation dispensée
PARTOUT EN FRANCE



formation éligible
PLAN DE FORMATION